



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSÉN,
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN

1.3. OBJET : Modification du tableau de préséance

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement ses articles L 1122-18, L 1122-20 et L 3221-5 ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, en particulier l'article 8 relatif à la fixation du tableau de préséance, portant que les membres du Conseil communal qui ne peuvent se prévaloir d'aucune ancienneté figurent à la suite des premiers ;

Vu sa délibération du 3 décembre 2018 fixant le tableau de préséance du Conseil communal ;

Vu la nécessité de revoir le tableau de préséance à la suite de la démission, acceptée ce jour, de Madame Caroline LOMBA et de l'installation ce jour de Monsieur Emmanuel GILLET comme Conseiller communal ;

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1^{er}

Le tableau de préséance des membres du Conseil communal, tel qu'arrêté le 3 décembre 2018, est modifié comme suit :

- Madame Caroline LOMBA est retirée du tableau de préséance ;
- Monsieur Emmanuel GILLET, élu suppléant, installé comme Conseiller communal ce 25 mars 2024, figurera en dernière position, avec 399 votes nominatifs. Cette position se justifie par le fait qu'il ne peut se prévaloir d'aucune ancienneté.

Article 2

Le tableau de préséance complet s'établit dès lors comme suit : MM Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI et Emmanuel GILLET.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX

Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Claude EERDEKENS